



**Assemblée Générale 2011 de l'association Seine-Moselle-Rhône
Réunion d'information et d'échanges sur le projet Saône-Moselle**

André ROSSINOT et Jean-Pierre MASSERET réaffirment le caractère prioritaire de la liaison fluviale Saône-Moselle en vue du prochain débat public

A l'occasion de la réunion d'information dédiée au projet Saône-Moselle organisée par l'association au Conseil régional de Lorraine, le mardi 21 juin 2011, André ROSSINOT, Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy et de l'association Seine-Moselle-Rhône, et Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil régional de Lorraine et Président en exercice de la Grande Région, ont démontré une totale convergence de vues s'agissant du projet de liaison fluviale à grand gabarit entre Rhin et Mer méditerranée. Rappelant la priorité accordée à la liaison Saône-Moselle dans la loi dite « Grenelle 1 », ils attendent que soit proposé, d'ici fin 2 012, un scénario crédible et équilibré pour le débat public.

Les contours du futur débat public et la mobilisation des acteurs territoriaux

En ouverture de cette réunion d'information et d'échanges, Christian de LAVERNÉE, Préfet de la région Lorraine et Préfet coordonnateur des études « Saône-Moselle.Saône-Rhin », a souligné qu'un point sur l'état d'avancement des études sur les projets Saône-Moselle et Saône-Rhin sera réalisé à l'occasion du Comité de pilotage prévu le 4 juillet prochain. Christian de LAVERNÉE a également précisé qu'il soutenait le principe d'un élargissement de ce Comité de pilotage aux régions PACA et Languedoc-Roussillon. Alain GEST, Président de VNF, a évoqué le lancement récent d'une étude de contexte basée sur 120 interviews. Alain GEST mise sur la nouvelle impulsion que connaît le transport fluvial pour surmonter les défis techniques du projet ou encore son financement, proche de 12,5 milliards € TTC.

A travers une motion commune, André ROSSINOT, Président de l'association, et Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil régional de Lorraine, ont souhaité partager leur vision et leur approche de ce grand projet (voir en annexe) devant une centaine d'élus, de responsables consulaires et socio-économiques et de dirigeants d'entreprise. Pour Jean-Pierre MASSERET, le débat public permettra de partager avec les populations les finalités et les différents intérêts du projet : « *un débat public : c'est la rencontre entre un projet et les populations* ». Pour André ROSSINOT, le maître mot est « formation » : le débat public devra former les populations concernées sur les avantages générés par le futur canal mais également sur les différents usages de la voie d'eau, hors fonction transport, tels que, par exemple, l'alimentation en eau des collectivités territoriales. Il a également souligné combien la dimension européenne du projet devra être prise en compte.

Gouvernance, dialogue avec VNF, synergie avec les projets territoriaux : des clés pour l'avancée du projet

Plusieurs facteurs permettant de faciliter l'appropriation par les territoires de ce grand projet ont été évoqués par MM. ROSSINOT et MASSERET :

- la pertinence d'une ouverture du Comité de pilotage des études « Saône-Moselle.Saône-Rhin » aux régions Languedoc-Roussillon et PACA, adhérentes de l'association et membres du Plan Interrégional Rhône ;
- le bien-fondé de la création d'une Commission Territoriale unique de VNF entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne, dont la première réunion est prévue le 24 juin 2011 ;
- l'importance de la démarche engagée avec la 1^{ère} tranche de la plate-forme multimodale et multi-sites entre Nancy-Frouard, Metz-La-Maxe et Thionville-Illange, avec la signature de la Convention financière sous l'égide du préfet de la Région Lorraine le 6 juillet prochain.

De nombreux témoignages de soutien en vue du débat public

Cette réunion fut également le théâtre de nombreux messages de soutien et d'encouragement. Parmi ces messages, Philippe MARINI, Président de l'association Seine-Nord Europe, a salué l'action menée par l'association Seine-Moselle-Rhône « *en faveur d'une liaison fluviale pour le Grand Est interconnectée au réseau européen du grand gabarit (...) et de la poursuite du maillage fluvial de notre territoire* » après Seine-Nord Europe. La Commission de la Moselle, réuni le même jour en session plénière à Bonn a également exprimé, via un message écrit, « *son soutien à l'avancement rapide des procédures liées à la réalisation du projet de liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle qui (...) s'inscrit également dans une vision prospective et volontariste du renforcement du trafic fluvial dans le bassin mosellan* ».

Le récent lancement du dialogue compétitif sur Seine-Nord Europe ou encore la concrétisation de la réforme portuaire ont été souvent cités comme deux éléments d'actualités favorables au projet Saône-Moselle. Pour Jacques TRORIAL, Président de l'Association pour le Développement des Ports Français, le regain d'intérêt des ports maritimes pour le transport fluvial se concrétise par de nouveaux investissements. Les représentants des réseaux consulaires, Paul ARKER, Président de la CCIR de Lorraine, Philippe GUILLAUME, Président de la CCI de la Moselle, François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle, ont, eux, souligné les investissements réalisés à la fois dans des opérations de soutien au transport fluvial mais également dans le projet lorrain de plateformes multimodales et multisites et leur souhait d'être associés, à l'avenir, à l'exploitation de ces outils. Sur ce point, Jean-Charles LOUIS, Président de l'union des Chargeurs Fluviaux de Lorraine, a précisé que les conventions sur la 1^{ère} phase de réalisation de cette plateforme devraient être signées le 6 juillet prochain. Jean-François DALAISE, Vice-Président de l'association et Président du Comité des Armateurs Fluviaux, a salué ces initiatives car toute les démarches de structuration portuaire, lancées en amont de la réalisation du projet, faciliteront, selon lui, la montée en puissance de la future liaison fluviale.

Président récemment élu à la tête du Consortium des Voies Navigables de l'Est et du Sud Est, Bernard BENTZ comptait parmi les participants à cette réunion, tout comme Corinne de la PERSONNE, nouvelle Directrice territoriale Nord-Est de VNF, et de nombreux élus comme Jean-Paul VINCHELIN, Vice-Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle et maire de Neuves-Maison.

Déjà présent à la Réunion transfrontalière de 2010, Patrick LEGRAND, Vice-Président de la CNDP, a rappelé que le futur débat public sera un moment fort de démocratie participative permettant d'enrichir le projet. Président du Conseil de Développement Durable du Grand Nancy et représentant le CESER de Lorraine, Patrice SANGLIER a appelé à l'unité et à la mobilisation sur ce projet essentiel pour les territoires concernés. Au nom du syndicat des papetiers du grand Est qu'il préside, Jean-Paul CUSSENOT a rappelé combien les acteurs de l'industrie papetière, qui réalisent pour certains 80 % de leur transport par voie d'eau, sont intéressés par le projet Saône-Moselle. Enfin, Bruno SIDO, Président du Conseil Général de Haute-Marne, a mis en exergue la nécessité de rester constamment mobilisé pour conforter un objectif de mise en service pour 2025.

De nouveaux adhérents pour l'association Seine-Moselle-Rhône

Organisée suite à cette réunion d'échanges, l'Assemblée Générale de l'association Seine-Moselle-Rhône a permis d'officialiser l'adhésion de nouveaux membres : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, le Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres ainsi qu'à titre personnel, deux parlementaires : Sophie DELONG, Députée de la Haute-Marne et Charles GUENÉ, Sénateur de la Haute-Marne.

En clôture de cette Assemblée Générale, la proposition a été faite d'organiser la prochaine Assemblée Générale, en 2012, au siège du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, à Châlons-en-Champagne.

Rappel sur l'association « Seine-Moselle-Rhône »

Créée en 1999 et présidée par André ROSSINOT, ancien ministre et Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, l'association Seine-Moselle-Rhône entend contribuer au développement du transport fluvial à travers le soutien aux politiques de modernisation du réseau navigable français et d'interconnexion des grands bassins français par des liaisons fluviales à grand gabarit. L'objectif à terme est de permettre la connexion des bassins de la Seine, du Rhin, de la Moselle, du Rhône et de la Saône au réseau fluvial européen à grand gabarit afin de doter la France d'un maillage fluvial performant, offrant aux entreprises une nouvelle compétitivité et aux territoires de nouvelles perspectives de développement durable.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yjosse@alliantis.fr

Metz, le 21 juin 2011

Motion commune
entre le président de l'association Seine-Moselle-Rhône André ROSSINOT
et le Président du Conseil Régional de la Région Lorraine Jean-Pierre MASSERET

L'association Seine-Moselle-Rhône, présidée par André ROSSINOT et le Conseil Régional de Lorraine, présidé par Jean-Pierre MASSERET, Président en exercice de la Grande Région, entendent réaffirmer une totale convergence de vues, s'agissant de leur approche et de leur vision du projet de liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle, officiellement inscrit dans le Grenelle 1 de l'Environnement, adopté par le Parlement en août 2009.

Ces objectifs partagés ont été très clairement énoncés, en des termes identiques, dans les prises de positions exprimées, ces derniers mois, par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine, le Grand Nancy et le Sillon Lorrain, afin de réaffirmer le caractère prioritaire du projet Saône-Moselle dans la nécessaire interconnexion entre eux de bassins actuellement non reliés entre eux, et ce conformément à l'article 11 de la loi Grenelle 1.

L'association et le Conseil Régional, membres du Comité de pilotage Saône-Moselle.Saône-Rhin, attendent que soit proposé, d'ici fin 2012, un scénario crédible et équilibré pour le débat public, dans la perspective de la réalisation de ce tronçon manquant nécessaire pour l'ouverture des hinterlands des ports maritimes et fluviaux, l'essor de l'intermodalité et le développement économique des territoires.

Favorables aux études complémentaires actuellement conduites ou prochainement lancées par le maître d'ouvrage VNF, l'association Seine-Moselle-Rhône et la Région Lorraine, entendent, avec la même détermination, continuer à jouer un rôle constructif au sein des instances de gouvernance et de pilotage ad hoc mises en place sous l'autorité du Préfet de la Région Lorraine coordonnateur, en étroite concertation avec la Mission Saône-Moselle.Saône-Rhin.

Conscients des grands enjeux actuels et à venir du Grand Est, André ROSSINOT et Jean-Pierre MASSERET estiment utile, souhaitable et nécessaire que le futur débat public n'envisage une connexion Saône-Rhin que pour autant qu'elle soit compatible et rattachée à la liaison Saône-Moselle pour en faire un projet cohérent avec l'intérêt national et l'intérêt européen.

La mise en place prévue, par Voies Navigables de France, d'une Commission Territoriale unique entre la Champagne-Ardenne et la Lorraine, afin d'assurer une remontée d'informations et une écoute des territoires, témoignera aussi symboliquement de la complémentarité et de la continuité entre Seine-Nord, Bray-sur-Seine/Nogent-sur-Seine et le projet Saône-Moselle, dans le maillage entre les réseaux à grand gabarit français et européen.

Il s'agit aussi d'obtenir de l'Etat, dans le droit fil des démarches du Préfet de la Région Lorraine, l'ouverture et l'extension du Comité de pilotage, dont la 2^{ème} réunion est prévue le

4 juillet prochain à la préfecture de Région à Metz, aux 2 Régions de Languedoc-Roussillon et de PACA, au titre des débouchés Sud de la liaison Mer du Nord/Mer Méditerranée, avec en particulier le Port de Sète ou le Grand Port maritime de Marseille.

L'association et le Conseil Régional de Lorraine entendent dès à présent œuvrer en faveur de la réalisation des différentes étapes de la plate-forme multi-sites et multimodale entre les sites localisés le long de la Moselle entre Nancy-Frouard, Metz-la-Maxe et Thionville-Ilange, qui, dans la perspective d'une future gouvernance unique des Ports en Lorraine, constituera un atout majeur dans l'aménagement du territoire régional.

A l'heure où le centre de gravité européen se déplace vers l'Est, il s'agit aussi d'éviter que la France ne se trouve marginalisée et mise à l'écart des grands flux d'échanges de marchandises, le projet Saône-Moselle, positionné au cœur de l'eurocorridor C2, entre Banane bleue et Arc méditerranéen, constituant un outil puissant de massification, et de ce fait de rééquilibrage de l'aménagement du territoire à l'Ouest des Vosges.

Après l'annonce par le Président de la République, le 5 avril dernier, à Nesle en Picardie, du lancement du dialogue compétitif sur Seine-Nord, le projet Saône-Moselle va, désormais, pouvoir bénéficier de l'expertise et de l'expérience capitalisées par le maître d'ouvrage VNF, y compris et notamment pour la prise en compte de la richesse de la biodiversité qui fait partie intégrante de notre patrimoine naturel.